

# MANUEL D'UTILISATION

## MA SANTE & RESEAU SANTE BRUXELLOIS

# TABLE DES MATIERES

<b>Ma santé.....</b>	<b>3</b>
1. Changement de langue .....	3
2. La FAQ.....	4
3. Page d'accueil.....	5
4. Se connecter.....	5
5. Vos accès .....	8
5.1 <i>Données de santé</i> .....	8
5.2 <i>Gestion des accès</i> .....	9
5.3 <i>Accès à votre dossier de santé</i> .....	9
5.4 <i>Accès à vos données Mutuelles</i> .....	10
5.5 <i>Accès à vos déclarations de volonté</i> .....	11
5.6 <i>Accès à vos informations fiables concernant votre sante</i> .....	11
5.7 <i>Accès à des contacts utiles</i> .....	12
6. Se déconnecter.....	12
<b>Le réseau Santé Bruxellois .....</b>	<b>13</b>
1. Changement de langue .....	14
2. La FAQ.....	14
3. Page d'accueil.....	14
4. S'inscrire .....	14
4.1 <i>Via les applications en ligne</i> .....	15
5. Le consentement .....	16
6. Se connecter .....	16
7. Vos accès .....	17
7.1 <i>Le SUMEHR</i> .....	17
8. Vos thérapeutes .....	19
8.1 <i>Inscrire vous-même votre thérapeute</i> .....	20
9. Quel(s) thérapeute(s) a accédé à mon dossier ?.....	20
10. Désigner une personne de confiance .....	21
11. Ajouter mon enfant à mon dossier .....	21
12. Se déconnecter.....	22
<b>En collaboration avec : .....</b>	<b>23</b>
1. CIRB .....	23
2. Easy.brussels.....	23
3. La Région de Bruxelles-Capitale .....	23
4. Abrumet.....	23
5. La LUSS.....	24

## MA SANTÉ

<https://www.masante.belgique.be/#/>

Masanté est le portail en ligne aussi appelé "Personal Health Viewer". Ce point d'accès central vous permet de consulter diverses données à caractère personnel concernant votre santé et autres informations relatives à la santé en général.

Ces données consultables sont :

- les informations relatives à votre état de santé, émanant p. ex. de votre médecin généraliste, de vos spécialistes, de votre pharmacien...
- les informations administratives, p. ex. concernant des remboursements effectués par votre mutualité
- les informations concernant vos déclarations de volonté, p. ex. votre enregistrement comme donneur/donneuse d'organes
- les informations fiables et intelligibles concernant les maladies et la santé
- les applications de santé ("apps") fiables validées par les autorités
- les informations relatives aux associations de patients et des groupes d'entraide

**Remarque : un portail est un site regroupant différents points d'entrée vers d'autres sites**

### 1. Changement de langue

Il se fait en haut à gauche de vos pages :



## 2. La FAQ

En haut à droite de l'écran, vous trouverez la Foire aux questions

[Données de santé](#) | [Gestion des accès](#) | [Autres](#) | [FAQ](#) | [Contact](#)

Si la FAQ ne suffit pas à répondre à vos questions, vous pouvez soumettre votre question en remplissant le formulaire :

[Données de santé](#) | [Gestion des accès](#) | [Autres](#) | [FAQ](#) | [Contact](#)

Suivez les instructions :

1. Faites votre choix :

Faites votre choix **Suivant >**

Vous avez une question concernant le portail Masanté

Vous avez une remarque ou une suggestion pour améliorer le portail Masanté

Vous avez une plainte concernant le portail Masanté

\*Sujet de votre message

\* J'ai lu la politique de confidentialité ci-dessous (lien) et je suis d'accord

- a. Cochez une des trois cases :

- b. Ecrivez un sujet de votre message dans la zone :

- c. Cochez la case « j'ai lu » : \*.

- d. Et « suivant » : **Suivant >**

2. Vos coordonnées :

Vos coordonnées **< Précédent** **Suivant >**

Les champs précédés d'un(\*) sont indispensables pour nous permettre le traitement de votre demande.

\*Titre  Madame  
 Monsieur

\*Nom

\*Prénom

\*Date de naissance  dd-mm-yyyy

\*Rue

\*Nr.

\*Code Postal

\*Commune

Tél

Gsm

\*E-mail

Les données personnelles récoltées par ce formulaire seront utilisées exclusivement pour vous contacter dans le cadre du traitement de votre demande, et ne seront donc ni transmises à des tiers ni utilisées à des fins commerciales. Vous avez le droit de consulter vos données personnelles et vous pouvez vérifier leur exactitude et faire corriger les éventuelles erreurs les concernant.

- a. Faites-en de même ici, remplissez tous les champs ayant une \*

- b. **Suivant >**

3. Décrivez votre remarque ou suggestion dans la zone blanche :

Décrivez votre remarque ou suggestion. < Précédent Suivant >

4. Il est également possible d'ajouter un document contenu dans votre ordinateur :

Si vous le souhaitez, vous pouvez ajouter une annexe Supprimer Ajouter

Description

Annexe  Parcourir...

5. Un résumé est alors créé pour vérification. Il ne vous reste plus qu'à l'envoyer :

Résumé de votre remarque ou suggestion. < Précédent Envoyer

### 3. Page d'accueil

En cliquant sur « Ma Santé » vous retournerez sur la page d'accueil du site :



### 4. Se connecter

Vous n'êtes pas connecté - [se connecter](#)

Clé(s) numérique(s) avec l'eID ou identité numérique



**IDENTIFICATION**  
avec un lecteur de cartes eID

?



**IDENTIFICATION**  
via itsme

?

[Créer votre compte itsme](#)

- IDENTIFICATION avec un lecteur de cartes eID : voir page **Erreur ! Signet non défini.**
- IDENTIFICATION via Itsme : voir page **Erreur ! Signet non défini.**

Carole Noël ▾ Français ▾

## Se connecter pour **SPF Santé Publique**

Choisissez votre profil:

Je souhaite me connecter en tant que:

Citoyen ▾

Pour mon enfant:

Choisissez un profil ▾

**Confirmer le profil**

> Besoin d'aide ? ⓘ

Cliquez sur « Confirmer le profil » en ayant bien précisé avant que vous souhaitiez vous connecter en tant que « citoyen » et si vous vous connectez pour votre enfant, précisez-le.

Le « ? » est une aide : > Besoin d'aide ? ⓘ

▾ Besoin d'aide ? ⓘ

En fonction de l'application à laquelle vous vous connectez, vous recevez ici le choix entre des profils qui sont liés à vous. En fonction du profil choisi, plusieurs autres fonctionnalités peuvent être mises à la disposition par l'application à laquelle vous vous connectez.

En cas de problèmes pour vous connecter, vous pouvez contacter le helpdesk. Il est joignable au numéro [02/788.51.55](tel:027885155) du lundi au vendredi (7 à 20 heures). Utilisez à cet effet le numéro de référence suivant: **IDP0000101G7A**.

Plus d'informations ? Cliquez [ici](#) ➤

## Ma santé souhaite accéder à vos données dans le secteur de la Santé

Cela permettra à cette application d'effectuer les actions suivantes :

- Consulter votre numéro de registre national
- Consulter votre profil (professionnel de la santé, patient, parent d'un enfant, mandataire d'un autre patient, etc)
- Gérer vos paramètres d'accès à vos données de soin de santé (le consentement pour le partage des données de santé, les relations thérapeutiques et les exclusions)
- Créer des clés numériques avec lesquelles les données peuvent être récupérées ou envoyées aux service eHealth

Rejeter

Autoriser

Cliquez sur « Autoriser ».

Vous voilà connecté sur le site de « Ma santé » :

  Connecté en tant que: **Carole Noël** - en tant que **Citoyen** | [Déconnexion](#)

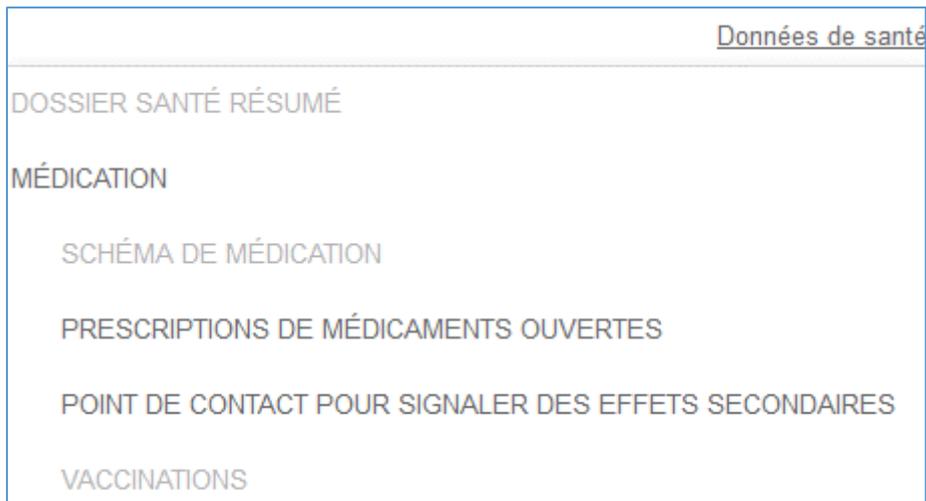
## 5. Vos accès

En haut de votre écran, vous avez quelques accès rapides :

[Données de santé](#) | [Gestion des accès](#) | [Autres](#) | [FAQ](#) | [Contact](#)

### 5.1 Données de santé

[Données de santé](#) | [Gestion des accès](#) | [Autres](#) | [FAQ](#) | [Contact](#)



Vous y trouverez un « DOSSIER SANTÉ RÉSUMÉ » (Voir page 17). Comme son nom l'indique, c'est un résumé de votre santé vue par votre généraliste. C'est-à-dire des indications sur :

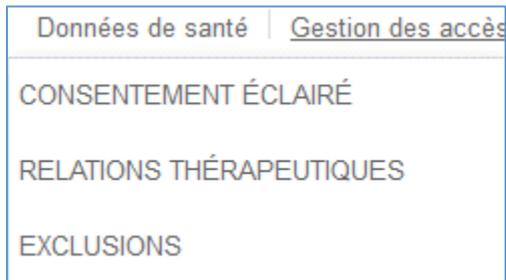
- votre identité, vos coordonnées administrative
- le nom de votre médecin traitant
- les coordonnées d'une personne de contact en cas d'urgence
- les informations sur les facteurs de risque (allergies, réactions à des médicaments...)
- un aperçu de vos antécédents médicaux, des problèmes actuels, la médication ou les vaccinations...

Dans « MÉDICATION », vous trouverez des informations sur votre usage des médicaments.

« MÉDICATION » est divisé en 4 rubriques

- SCHÉMA DE MÉDICATION :  
vous donne un aperçu des médicaments que vous prenez
- PRESCRIPTIONS DE MÉDICAMENTS OUVERTES :  
vous donne un aperçu de vos prescriptions en cours pour des médicaments ou des dispositifs médicaux
- POINT DE CONTACT POUR SIGNALER DES EFFETS SECONDAIRES :  
vous propose de signaler l'effet secondaire d'un médicament
- VACCINATIONS :  
vous donne un aperçu des vaccins que vous avez reçus

## 5.2 Gestion des accès



### 5.2.1 Consentement éclairé

Vous y trouverez une première partie « CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ ». Il s'agit là de l'aboutissement de votre consentement. C'est l'accord du patient pour que ses professionnels partagent ses données de santé de manière sécurisée par voie électronique.

Vous pouvez mettre fin à ce consentement, quand vous le désirez.

Attention tout de même que mettre fin à cette confiance/consentement, c'est mettre votre dossier « Ma Santé » en « pause ».

Ce consentement pourra être rétabli quand vous le désirez.

### 5.2.2 Relations thérapeutiques

Vous pouvez, quand vous le désirez, donner des accès à votre dossier de Santé au thérapeute de votre choix n'ayant pas encore ceux-ci. Ces accès peuvent être importants avant un rendez-vous avec un nouveau thérapeute par exemple pour qu'il puisse avoir un regard sur votre dossier.

### 5.2.3 Exclusions

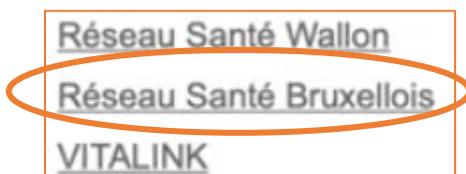
Vous pouvez, quand vous le désirez, exclure une relation thérapeutique. Lors de l'acceptation de consentement, vous avez autorisé à tous les thérapeutes d'accéder à votre dossier. Hors, il est possible, pour une raison qui ne regarde que vous, que vous ne vouliez donner ce consentement à une personne en particulier.

## 5.3 Accès à votre dossier de santé

Il se trouve plus bas dans votre page :



Il s'agit là de liens vers des portails plus axés sur votre dossier personnel de Santé et vos thérapeutes. Comme ici le « Réseau Santé Bruxellois » qui sera décrit plus tard (Voir page13) :



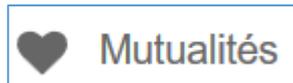
Chaque région a son propre réseau :

- Si vous habitez en région Wallonne, vous vous inscrirez au Réseau Santé Wallon
- Si vous habitez en région Bruxelloise, vous vous inscrirez au Réseau Santé Bruxellois
- Si vous habitez en région Flamande, vous vous inscrirez chez VITALINK

#### 5.4 Accès à vos données Mutuelles



Elles se trouvent plus bas dans votre page :



En cliquant sur , vous serez redirigé vers le portail de votre mutuelle. On vous demandera à nouveau de vous présenter via Itsme : Voir page **Erreur ! Signet non défini.**

Une fois votre identification faite via Itsme, vous accèderez au site de votre mutuelle avec vos données préinscrites :

**Vos coordonnées de contact sont-elles encore correctes ? Vérifi...**

Ainsi, nous pourrions vous atteindre facilement si vous avez des questions relatives à votre dossier de mutualité, vous aider si vous avez perdu votre nom d'utilisateur ou votre mot de passe, et vous tenir au courant de l'arrivée de nouveaux remboursements ou de documents dans votre inbox.

**Téléphone mobile**

+32

**E-mail**

**Confirmer**

Vous voilà sur le site de votre mutualité, connecté avec vos codes.

## 5.5 Accès à vos déclarations de volonté

Elles se trouvent également en bas de votre page :

 Don d'organe et autres déclarations de volonté

Attention que la déclaration de don d'organe doit se réaliser indépendamment du portail « Ma Santé ».

Vous trouverez le formulaire

- soit sur le site [www.beldonor.be](http://www.beldonor.be)
- soit en vous rendant dans votre « Maison Communale »

Et il vous faudra, de toute façon, le cachet de votre commune.

 Don d'organe et autres déclarations de volonté

Le lien vous donne uniquement accès à votre déclaration, celle-ci faite précédemment.

## 5.6 Accès à vos informations fiables concernant votre sante

Elles se trouvent également en bas de votre page :

 Informations fiables concernant votre santé

Dans cette partie, vous trouverez des informations plus vastes. Donc pas nécessairement vous concernant.

[Associations de patients et associations de patients atteints d'une même pathologie](#)  
[Applications de santé fiables](#)  
[Label nutritionnel Nutri-Score](#)  
[Informations concernant les maladies rares](#)

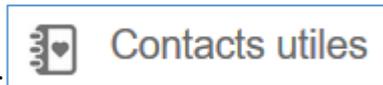
Comme par exemple, une liste d'applications de santé fiables à installer sur votre GSM :

[Applications de santé fiables](#)

Vous serez redirigé automatiquement vers le site : <https://mhealthbelgium.be>

Ce site vous proposera donc toutes les applications parlant de Santé, avec notamment un descriptif de chaque application et une recherche possible par thème.

## 5.7 Accès à des contacts utiles



Ils se trouvent également en bas de votre page :

Dans cette partie, vous trouverez des aides. Et vous serez automatiquement redirigé vers les sites internet appropriés à chaque « besoin » :

- MÉDECIN DE GARDE :  
<https://www.health.belgium.be>  
vous proposera, entre-autre, un numéro d'urgence pour trouver un médecin de garde...
- PHARMACIEN DE GARDE :  
<https://www.pharmacie.be/>  
vous permettra de trouver les pharmacies de garde près de chez vous.
- CENTRE ANTIPOISONS :  
<https://www.centreantipoisons.be/>  
vous proposera, entre-autre, un numéro de téléphone d'urgence et quelques conseils...
- TABACSTOP :  
<https://www.tabacstop.be/>  
vous proposera, entre-autre, un numéro de téléphone, des conseils et même une application à télécharger...
- AIDE-ALCOOL :  
<https://aide-alcool.be/>  
vous proposera, entre-autre, un forum pour parler de ce sujet, vous proposera un accompagnement,... Le tout anonymement.
- INFOR-DROGUES :  
<https://infordrogues.be/>  
vous proposera, entre-autre, un numéro de téléphone, une possibilité de consultation, des liens vers d'autres sites sur le sujet... Le tout anonymement.

## 6. Se déconnecter

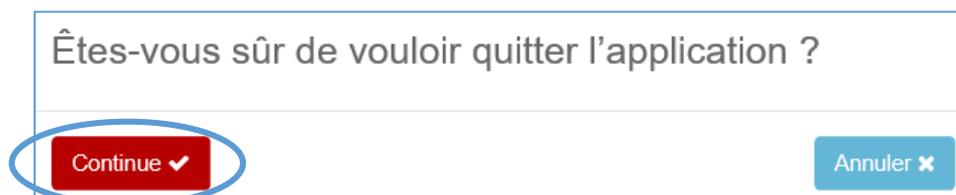
Il est très important de se déconnecter avant de fermer le site Internet. Si vous ne vous déconnectez pas correctement, vos données risqueraient d'être visibles par d'autres personnes voulant se connecter sur le même ordinateur.

Pour vous déconnecter :

1. Vous trouverez votre nom en haut à droite de l'écran un bouton « Déconnexion » sur lequel cliquer :



2. Une fenêtre/pop-up s'ouvre, cliquez sur « Continue » :



## LE RÉSEAU SANTÉ BRUXELLOIS

<https://reseausantebruxellois.be/>

Le portail du Réseau Santé Bruxellois vous permet, entre autre, de voir quels documents sont partagés sur les réseaux de santé, comment gérer les accès à vos documents, désigner des personnes de confiance,....

- des soins de santé optimum grâce à une meilleure communication entre vos médecins
- vos documents partagés accessibles via un portail web
- vous offrez une vue globale de votre historique santé à tous les médecins qui sont amenés à vous soigner

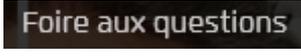
Le réseau Santé Bruxellois vous permet de prendre le temps de lire au calme votre dossier de Santé. Au préalable, tous les résultats de vos documents de santé doivent vous être annoncés et expliqués par un professionnel de la santé afin d'en avoir une interprétation correcte. Prenez le temps de leur poser toutes vos questions.

Il permet également, de préciser à tous vos thérapeutes/personnels médicaux qui vous suivent en tant que patient, si un examen a déjà été réalisé et quel a été le résultat de celui-ci. Vous êtes ainsi certain qu'un même examen ne sera pas effectué pour 2 thérapeutes différents. Il est donc nécessaire d'informer vos professionnels de la santé que vos documents sont disponibles sur les réseaux de santé. Ils pourront se faire plus rapidement une idée de votre historique santé.

## 1. Changement de langue

Il s'effectue en haut de votre page : 

## 2. La FAQ

Se trouve également en haut de la page : 

Si cela ne suffit pas, tout en bas de vos pages, vous trouverez un bouton contact : 

Celui-ci vous proposera d'envoyer un message depuis le site internet.

**Abrumet**

*11 rue de la Montagne*

*1000 Bruxelles*

[info@abrumet.be](mailto:info@abrumet.be)

[02/513.01.68](tel:025130168)

## 3. Page d'accueil



Accessible via le logo se trouvant en haut à gauche des pages :

Ou, une fois que vous serez connecté, via le bouton : 

## 4. S'inscrire

Lors de votre première connexion, il vous faudra vous inscrire via le bouton « Patients » qui se trouve en haut à droite de vos pages : 

Ensuite, cliquez sur :

 Je m'inscris

Pour s'inscrire en tant que patient au Réseau Santé Bruxellois, vous avez 4 options, selon que vous souhaitez vous inscrire par vous-même ou être accompagné :

1. immédiatement via les **applications en ligne (Itsme ou carte e-ID)**,
2. via un **formulaire pdf**
3. via votre **médecin généraliste**,
4. via le **service des admissions** des hôpitaux

Les textes écrits en orange sont des liens sur lesquels cliquer pour vous inscrire.

**Mais attention, seuls les 2 premiers vous permettront d'accéder en tant que patient à votre dossier médical partagé. C'est-à-dire les applications en ligne et le formulaire pdf.**

#### 4.1 Via les applications en ligne

Clé(s) numérique(s) avec l'eID ou identité numérique

 <b>IDENTIFICATION</b> avec un lecteur de cartes eID	 <b>IDENTIFICATION</b> via itsme
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

[Créer votre compte itsme](#)

- IDENTIFICATION avec un lecteur de cartes eID : voir page **Erreur ! Signet non défini.**
- IDENTIFICATION via Itsme : voir page **Erreur ! Signet non défini.**

**Erreur d'inscription**

Vous ne semblez pas être inscrit sur le Réseau Santé Bruxellois.

[S'inscrire au Réseau Santé Bruxellois](#)

Si vous pensez être inscrit au Réseau Santé Bruxellois, n'hésitez pas à envoyer un message à notre support technique à l'adresse [icthelpdesk@abrumet.be](mailto:icthelpdesk@abrumet.be)

Pas d'inquiétude, la procédure est bonne. Vous pouvez cliquer sur : [S'inscrire au Réseau Santé Bruxellois](#)

Vous serez dirigé vers un formulaire de consentement à remplir : **Formulaire de consentement**

Et à l'accepter :

## 5. Le consentement

Il s'agit là de l'aboutissement de votre consentement. C'est l'accord du patient pour que ses professionnels partagent ses données de santé de manière sécurisée par voie électronique.

Vous pouvez mettre fin à ce consentement, quand vous le désirez.

Attention tout de même que mettre fin à ce consentement, c'est mettre votre dossier « Réseau Santé Bruxellois » en « pause ».

Ce consentement pourra être rétabli quand vous le désirez.

Pour voir votre document de consentement ou mettre fin à votre consentement, cliquez sur « Mon profil » :



The screenshot shows a navigation bar at the top with the following items: Accueil, Mes documents, Mes autorisations d'accès, Mon historique des accès, Mon consentement, Ma mutuelle, and Mon profil. The 'Mon profil' item is circled in orange. Below the navigation bar, there is a main content area with a blue vertical bar on the left. The content is divided into two sections: 'Inscription' and 'Désinscription'. The 'Inscription' section shows 'Statut : Adhéré' and 'Date d'adhésion : 8/10/2019', with a blue link 'Consulter document'. The 'Désinscription' section contains the text 'Pour vous désinscrire, veuillez cliquer sur le bouton ci-dessous.' and a button labeled 'Se désinscrire'.

Via le bouton « Consulter document », vous pourrez le consulter.

Via le bouton « Se désinscrire », vous pourrez mettre fin à votre consentement.

## 6. Se connecter

Une fois que vous êtes inscrit, ce ne sera plus à faire. La connexion sera plus directe :



Deux choix s'offrent à vous :

- Connexion e-ID : voir page **Erreur ! Signet non défini.**
- Connexion Itsme : voir page **Erreur ! Signet non défini.**

## 7. Vos accès

Vous avez par défaut accès au contenu de votre résumé santé (Sumehr) partagé par votre médecin traitant, sauf si celui-ci a modifié les paramètres d'accès.

Voici les conditions nécessaires à cet accès :

- vous avez donné votre consentement éclairé au partage électronique de vos données
- le médecin/la structure hospitalière consultée a bien partagé le document sur le réseau
- le médecin /la structure hospitalière a effectivement décidé ET fait les manipulations nécessaires au sein de son logiciel médical pour que ce document vous soit accessible :
  - soit ce document est accessible sans délais
  - soit ce document est accessible 30 jours après avoir été partagé sur le Réseau Santé Bruxellois

Vous trouverez vos documents, naturellement dans « mes documents » :

Tous | **SUMEHR** | Laboratoire | Imagerie | Notes patient

Filtrer par dates :

Date ▼	Type	Auteur	Profil	Service	Site
17/05/2019 (19:39)	applicationlink			-	(COZO)
15/02/2019 (07:12)	Résultat	SAULEAU ANNE	Médecin -		AZ Jan Portaels Vilvoorde (COZC)
18/01/2019 (12:02)	Rapport de consultation	PIVERT VICTOR	Médecin	Orthopédie	CHIREC
14/01/2015 (13:00)	Rapport de consultation	LEFORT STANISLAS	Médecin	Radiologie	Sainte Anne Saint Rémi / Clinique Clinique de la Basilique / Hôpital c
14/01/2015 (13:00)	Rapport de consultation	LEFORT STANISLAS	Médecin	Radiologie	Sainte Anne Saint Rémi / Clinique Clinique de la Basilique / Hôpital c
14/01/2015 (13:00)	Rapport de consultation	LEFORT STANISLAS	Médecin	Radiologie	Sainte Anne Saint Rémi / Clinique Clinique de la Basilique / Hôpital c

### 7.1 Le SUMEHR

Le Sumehr c'est un résumé de votre situation médicale établie par un généraliste à l'instant présent. Par exemple, dans le cas d'une intervention d'urgence, ce document permet aux urgentistes d'avoir une connaissance rapide de votre historique santé. (Voir page8)

Dans la partie « SUMEHR », vous trouverez le résumé sur votre santé qui a été partagé par votre médecin généraliste

Ceux-ci ne sont pas nécessairement accessible par vous. Dans la colonne « Accès patient » vous verrez les documents qui vous sont accessibles :

Accès	Accès Patient	Traces
Gérer	Accessible	Traces
Gérer	Accessible	Traces
<a href="#">Gérer</a>	Libérable par l'auteur du document	<a href="#">Traces</a>
<a href="#">Gérer</a>	Libérable par l'auteur du document	<a href="#">Traces</a>

7.1.1 Quel(s) thérapeute(s) a accédé à un document en particulier ?

Accès	Accès Patient	Traces
Gérer	Accessible	Traces
Gérer	Accessible	Traces
<a href="#">Gérer</a>	Libérable par l'auteur du document	<a href="#">Traces</a>
<a href="#">Gérer</a>	Libérable par l'auteur du document	<a href="#">Traces</a>

7.1.2 Comment gérer les accès à mes thérapeutes ?

Accès	Accès Patient	Traces
Gérer	Accessible	Traces
Gérer	Accessible	Traces
<a href="#">Gérer</a>	Libérable par l'auteur du document	<a href="#">Traces</a>
<a href="#">Gérer</a>	Libérable par l'auteur du document	<a href="#">Traces</a>

Via Gérer, vous pourrez choisir entre 3 options qui permettront d'exclure la visibilité d'un document à un thérapeute, soit à tous les thérapeutes ou en ne donnant accès qu'à un seul thérapeute.

### Accessibilité du document

Changer statut :

- Ce document est accessible par tous les prestataires de soins ayant une autorisation d'accès sauf:
- Ce document est accessible uniquement par:
- Interdire l'accès à tous les professionnels excepté l'auteur du document

N'oubliez pas d'introduire le nom de ce thérapeute :

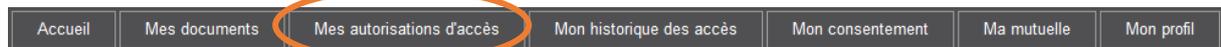
### Ajouter une exclusion :

**Prestataire de soins** Médecin

**Nom** XXXXXXXX

## 8. Vos thérapeutes

Pour voir quels sont vos thérapeutes actuels ou passés, cliquez sur « Mes autorisations d'accès » :



Vous obtiendrez ainsi la liste des thérapeutes qui vous suivent ou vous ont suivi.

**Liste de prestataires de soins ayant l'autorisation d'accéder à mes documents médicaux**

Vous trouverez ci-dessous la liste des prestataires de soins qui ont le droit d'accéder à vos documents médicaux. Vous pouvez en ajouter et vous pouvez également en exclure. Attention, l'exclusion concerne l'accès à l'ensemble de vos documents médicaux. Vous pouvez également restreindre l'accès de certains documents en particulier à partir de la liste des documents.

[Ajouter une autorisation d'accès](#)  
[Ajouter une exclusion](#)

Afficher : Tous **En cours** Expirés

**Médecins traitants**

Médecin	Inami	Date début	Date de fin		
Sauleau Anne (Médecin)	12345678	28/11/2018	28/02/2020	●	✕
Rian Jacques (Médecin)	87654321	1/10/2018	1/01/2020	●	✕

**Autres prises en charge**  
aucun résultat

**Liens d'exclusions**

Prestataire de soins	Inami	Profil	Date début	Date de fin		
Nardo Léa (Médecin)	78543215	Médecin	16/05/2019	7/01/3005	●	✕

Les relations avec vos thérapeutes en cours de validité sont marquées d'un point vert :

Date début	Date de fin		
28/11/2018	28/02/2020	●	✕
1/10/2018	1/01/2020	●	✕

Les relations avec vos thérapeutes qui sont expirées sont marquées d'un point rouge :

Date début	Date de fin		
7/01/2015	30/01/2017	●	↑
7/10/2014	5/12/2014	●	↑

Si vous désirez continuer à partager des informations avec un thérapeute, il vous suffit de cliquer sur la flèche bleue :

Date début	Date de fin		
7/01/2015	30/01/2017	●	↑
7/10/2014	5/12/2014	●	↑

En effet, chaque relation avec un thérapeute est limitée dans le temps. Il faudra la réactiver tous les 15 mois par exemple pour votre médecin généraliste.

## 8.1 Inscrire vous-même votre thérapeute

C'est possible, via « Ajouter une autorisation d'accès » :

### Liste de prestataires de soins ayant l'autorisation d'accéder à mes documents médicaux

**i** Vous trouverez ci-dessous la liste des prestataires de soins qui ont le droit d'accéder à vos documents médicaux. Vous pouvez également en exclure. Attention, l'exclusion concerne l'accès à l'ensemble de vos documents médicaux. Vous pouvez également exclure l'accès de certains documents en particulier à partir de la liste des documents.

[+ Ajouter une autorisation d'accès](#)

[+ Ajouter une exclusion](#)

Une fois le médecin traitant trouvé dans la liste, « Donner l'accès » :

### Ajouter une autorisation d'accès

**i** Seuls les prestataires de soins inscrits au Réseau Santé Bruxellois peuvent être ajoutés. Parlez-en à votre prestataire de soins si vous ne le retrouvez pas dans liste.

Prestataire de soins

Type de lien thérapeutique

Nom

Une confirmation vous est demandée :

### Confirmation

**!** Voulez-vous vraiment autoriser **HERMANS Serge** à accéder à ce dossier?

## 9. Quel(s) thérapeute(s) a accédé à mon dossier ?

Pour visionner qui a eu accès à vos documents, cliquez sur « Mon historique des accès » :

Accueil | Mes documents | Mes autorisations d'accès | **Mon historique des accès** | Mon consentement | Ma mutuelle | Mon profil

### Historique des accès à mon dossier

**i** Vous pouvez identifier ci-dessous les prestataires de soins qui ont eu accès à vos documents médicaux. Pour obtenir un historique plus détaillé, vous pouvez sélectionner un prestataire de soins qui a accès à cette trace détaillée.

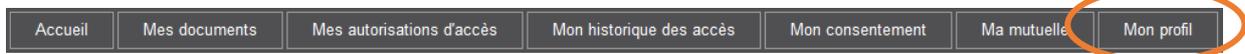
Année : 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016

Dernier accès	Utilisateurs
4/06/2014 (15:32)	SAULEAU Anne (Médecin)
7/10/2014 (12:06)	RIAN Jacques (Médecin)
12/06/2014 (15:09)	STARQUE Anthony (Médecin)

## 10. Désigner une personne de confiance

Toute personne inscrite au réseau santé Bruxellois a la possibilité de désigner une personne de confiance. Cette personne aura un accès à son dossier comme à son propre dossier.

Pour cela, cliquez sur « Mon profil » :



### Personne(s) de confiance

[+ Ajouter une personne de confiance](#)

Ensuite, cliquez sur « Ajouter une personne de confiance » :

#### Ajouter une personne de confiance

Vous êtes sur le point de désigner une personne de confiance. Cette personne aura accès à votre dossier et pourra gérer les autorisations d'accès à celui-ci.

N° d'identification du Registre National

N° de la carte d'identité

Remplissez bien les zones vides avec les indications demandées :

N° d'identification du Registre National

N° de la carte d'identité

Ensuite, cliquez sur « Ajouter ».

## 11. Ajouter mon enfant à mon dossier

Vous devez revenir à la page d'accueil du site « réseau santé Bruxellois » : [retour au portail \(déconnexion\)](#)

Ensuite cliquez sur « Comment s'inscrire dans le haut de la page » :



En bas de cette page, vous trouverez un formulaire de demande à télécharger via le bouton « Avec un formulaire pdf » : [Avec un formulaire pdf](#)

## Déclarer un responsable légal

**En ce qui concerne l'inscription d'un enfant mineur**, il est prévu qu'à partir de l'âge de seize ans les mineurs ont la possibilité de (faire) enregistrer eux-mêmes leur consentement. Avant l'âge de seize ans, ce droit revient à leur représentant légal.

**Lorsque le patient est dans l'incapacité mentale d'exercer ses droits**, son représentant légal pourra le remplacer, sous réserve que ses demandes d'information se fassent dans l'intérêt exclusif du patient.

Avec un formulaire pdf

Plus d'info

Ce formulaire pdf sera soit rempli par vos soins et envoyé par e-mail à l'adresse e-mail suivante avec une copie de votre carte d'identité et une copie de la carte d'identité de votre enfant :

[info@abrumet.be](mailto:info@abrumet.be)

Soit il sera imprimé, rempli par vos soins et envoyé par la poste à l'adresse suivante avec une copie de votre carte d'identité et une copie de la carte d'identité de votre enfant :

À l'attention du gestionnaire administratif d'Abrumet  
11 rue de la Montagne  
1000 Bruxelles

## 12. Se déconnecter

Il est très important de se déconnecter avant de fermer le site Internet. Si vous ne vous déconnectez pas correctement, vos données risqueraient d'être visibles par d'autres personnes voulant se connecter sur le même ordinateur.

Pour vous déconnecter :

1. Vous trouverez votre nom en haut à droite de l'écran un bouton « Déconnexion » sur lequel cliquer :

 retour au portail (déconnexion) | NOËL Carole

# EN COLLABORATION AVEC :

## 1. CIRB

<https://cirb.brussels/>

Le Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise (CIRB) est l'organisme d'intérêt public qui, en Région de Bruxelles-Capitale, entend devenir le partenaire technologiquement neutre, compétitif, fiable et de qualité de toute institution publique qui souhaite, en connaissance de cause et de manière pro-active, introduire des TIC novatrices et cohérentes afin de maximiser d'une part, l'efficacité de son fonctionnement et d'autre part, la convivialité des services aux Bruxellois, aux entreprises et aux visiteurs.

*Tél. 02 282 47 70  
Avenue des Arts, 21  
1000 Bruxelles*

## 2. Easy.brussels

<https://easy.brussels>

L'agence de simplification administrative bruxelloise.

*+32 (0)2 800 33 55  
Boulevard du Jardin Botanique 20  
1035 Bruxelles*

## 3. La Région de Bruxelles-Capitale

<https://be.brussels/>

## 4. Abrumet

<https://www.abrumet.be>

Abrumet rassemble les associations francophones et néerlandophones de médecins généralistes de Bruxelles (FAMGB et BHAK) et tous les hôpitaux bruxellois (publics et privés).

La mission de l'asbl Abrumet est de faciliter le partage de l'information médicale grâce aux nouvelles technologies.

*02 513 01 68  
Rue de la Montagne 11  
1000 Bruxelles*

## 5. La LUSS

<https://www.luss.be/>

La LUSS est la fédération francophone des associations de patients et de proches et le porte-parole des usagers des services de santé. Elle œuvre pour l'accès à des soins de santé de qualité pour tous et valorise la participation des usagers aux politiques de santé.

*T. : 081 74 44 28*

*Avenue Sergent Vrithoff, 123*

*5000 Namur*